

République Démocratique du Congo
Ministère de la Décentralisation et Affaires Coutumières

Session 4 : Enjeux, défis, expériences et leçons pour réussir le découpage.

**PARTAGE D'EXPÉRIENCES EN MATIÈRE DE GESTION D'UNE
PROVINCE NOUVELLEMENT CRÉÉE : CAS DU NORD-KIVU ET DU
MANIEMA**

Présenté Par LWABANDJI LWASI
Vice-Gouverneur honoraire

Kinshasa, Hôtel du Fleuve 26 janvier 2016

Dans l'exposé qui va suivre, je vais rapidement ramasser pêle-mêle la motivation et le contexte du découpage expérimental de juin 1988, sa non préparation et son pilotage à vue en insistant sur son déroulement avant de tirer quelques leçons qui à mon humble avis auraient pu servi à éviter les mêmes erreurs aux nouveaux découpages.

- Ordonnance-loi n° 82/006 du 25 février 1982 et n°82-008 communément appelé « Loi sur la décentralisation » qui reconnaît la personnalité juridique aux régions équivalentes aux Provinces, aux Villes, aux Zones urbaines (Communes), aux Zones rurales actuels Territoires, aux Collectivités (actuels Secteurs et Chefferies) ;
- Des élections ont eu lieu et ont doté toutes ces Entités d'organes délibérants élus et même « des animateurs des exécutifs demeuraient nommés. Un pas était franchi ;
- En fait les organes délibérants n'avaient pas beaucoup de sens dans la mesure où le système en place était celui du Parti Etat et le Gouverneur ou Commissaire de Région était Président provincial du Parti Etat ;
- C'était le 1er passage du Prof. VUNDUAWAWE au Ministère de l'Intérieur.
- Il s'était démenait pour faire passer ces deux Ordonnances-lois, mais il fut fort combattu et rencontra beaucoup des résistances de la part des acteurs politiques du moment.
- C'est la décentralisation administrative à la Zaïroise, au sein du Parti Etat.

- En juin 1988, avec le 2e passage du Prof. VUNDUAWE au Ministère de l'Intérieur, sera effectué le découpage-test de l'ancienne Province du Kivu qui donnera naissance à celles du Maniema, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.
- Ce découpage qui autonomise les 3 sous-Régions et en fait des Provinces à part entière, est jugé par certains comme un échec et par d'autres comme un succès.
- Nous allons nous efforcer au cours de cette intervention de ne pas tomber dans ces discussions d'écoles, mais nous limiter à voir ensemble le contexte et la motivation de son avènement ;
- Notre objectif demeurera le fait de voir quelles leçons nous pouvons en tirer qui puissent profiter aux nouvelles Provinces issues du dernier découpage ;
- Plusieurs analystes estiment que la réforme opérée à cette occasion n'a pas bénéficié d'une conception susceptible d'être caractérisée de suffisante.

- Il s'est agi plus d'une décision politique dont il faudrait encore approcher les concepteurs pour en avoir l'explication réelle. Ce qui peut expliquer le peu de résultats auxquels elle a abouti et la grande différence entre les expériences du Maniema et du Nord-Kivu, par exemple.
- S'agissant du contexte, rappelons que ce découpage intervient à l'époque du Parti Etat dont Monsieur Alphonse KITHIMA Bin RAMAZANI est à la tête du Secrétariat Général du Comité Central du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR). Il est originaire du Maniema.
- Il avait été promis le mieux-être à la population et ceci pouvant expliquer cela, il fallait trouver un coupable. C'est ainsi que le Comité Central motivera sa décision par le fait de n'avoir pas réalisé ce qu'on avait appelé « objectif 80 ». Les attentes de la population étaient grandes et il était impérieux de recréer l'espoir en essayant de montrer que la décentralisation du 1982 doublée de ce nouveau découpage de 1988 pouvaient remotiver les citoyens.
- Les problèmes de nationalité qui prévalaient alors au Kivu, au Nord-Kivu et au Sud-Kivu surtout ont également conforté plusieurs décideurs qu'il fallait rapprocher les gouvernants des gouvernés et qu'en faisant de Goma un Chef-lieu de Province cela pouvait aider à gérer cette crise identitaire ;

- Malheureusement tel ne sera pas le cas et il se fera que cette situation aboutira à des scènes récurrentes d'insécurité surtout au Nord-Kivu (Masisi et Rutshuru) mais aussi au Sud-Kivu (Territoire d'Uvira, Fizi et Kalehe).
- Toujours est-il que la décentralisation de 1982 tout comme le découpage de 1988 n'ont pas aidé les populations à voir leur situation économique et sociale s'améliorer.
- Le Maniema a beaucoup souffert du fait de l'insuffisance des infrastructures à Kindu ainsi que des difficultés que traversait la Société Nationale des Chemins de fer qui était la seule chance pour résoudre leur enclavement, l'approvisionnement et l'évacuation par avion étant très cher ;
- Sur le plan économique, la situation de la Province du Maniema était désormais pire, les marchandises qui venaient du Katanga par train n'arrivaient plus contrairement à la situation d'avant découpage quand les trains de la SNCZ arrivaient régulièrement à Kindu ;

- D'une manière générale, le Gouverneur du Maniema s'est retrouvé isolé et n'a pas été suffisamment appuyé par le Gouvernement Central tout comme par la notabilité locale. Il se peut que sa part de responsabilité ne soit pas négligeable dans la mesure où lui-même peut être jugé de n'avoir pas pris suffisamment d'initiatives pour la mobilisation de ce potentiel et cela contrairement à son collègue du Nord-Kivu ;
- la réforme étant un changement, on peut aussi comprendre l'attitude un peu attentiste de l'autorité provinciale. Le parti-Etat et la centralisation à outrance avaient réduit certains Gouverneurs à une sorte de grands fonctionnaires, grands commis de l'Etat dont le rôle se limitait à exécuter les ordres venant de Kinshasa et il fallait limiter ou même éviter les initiatives pouvant aboutir à perdre son poste... ;
- j'insiste sur l'importance de l'esprit d'initiative de la population car le rôle de l'Etat n'est pas de faire le commerce, mais de créer les conditions permissives d'une bonne évolution de ce genre d'activités ;
- évidemment, la nature touristique du Nord-Kivu a joué un grand rôle pour son développement. Pratiquement, tous les grands acteurs politiques de l'époque y avaient construit et non seulement cela a créé des emplois, mais aussi donné beaucoup de valeur à la province en général et la ville de Goma en particulier ;

- ajouter à tout ceci, le dynamisme sans pareil des populations du Grand-Nord en matière économique et le miracle a pu s'opérer. Deux nouvelles villes ont vu le jour à Beni et à Butembo, sans soutien majeur de l'Etat, grâce à la volonté des leaders locaux et de la population ;
- on évoque aussi souvent le fait de ne pas être enclavés et l'ouverture sur les pays voisins comme l'Uganda et le Rwanda comme autres atouts du Nord-Kivu comparativement au Maniema ;
- au Nord-Kivu, donc, il a été observé une situation totalement différente et bien des choses ont pu être réalisées tant par les particuliers que par les dirigeants de la nouvelle Province. Cela s'est fait hier et continue à se faire de nos jours ;

- le grand Nord tout comme Goma ont connu un développement fulgurant, y compris pendant la période des guerres récurrentes qu'a connu cette partie de la République Démocratique du Congo ;
- le rôle de l'Etat ne s'est pas limité à accompagner les efforts, mais il est arrivé qu'il mette la main à la poche dans quelques projets comme l'éclairage public dans la ville de Goma et j'en passe ;
- malheureusement tout ceci démontre qu'il s'est agi plus de débrouillardise que d'actions planifiées et pilotées par l'Etat tant au niveau central que provincial ;
- comme souligné dans l'introduction, le découpage de 1988 n'a pas été préparé par le Gouvernement de l'époque. J'en veux pour preuve le fait que plusieurs semaines après qu'il ait été opéré, se préparaient les mesures d'exécution. Et le Commissaire d'Etat VUNDWAVE a dû solliciter et obtenir les services de quelqu'un que je connais bien pour lui mettre sur papier les limites de ces 3 nouvelles Provinces. Cette non préparation peut aussi être perçue à travers la non planification des séquences de ce découpage. Il s'est agi d'un pilotage à vue et aucune anticipation n'ayant été faite, les solutions ne pouvaient être prévues à l'avance.
- Les infrastructures immobilières n'ayant pas été préparées à l'avance, il s'est agi de se rabattre sur ce qu'il y avait. Et quoi ?

- A Kindu, par exemple, la SNCZ a dû être sollicitée pour mettre plusieurs logements et des bureaux à la disposition de la Province.
- Il ne faut pas perdre de vue que Kindu devait désormais abriter en bureaux non seulement les autorités provinciales, mais aussi celles de la ville de Kindu et des ses 3 communes urbaines que sont Asunguli, Kasuku et Mikelenge.
- Il n'y avait pas que les animateurs des Exécutifs et organes délibérants, les cours et tribunaux, mais aussi les différents services dont la Gendarmerie Nationale, l'Armée, les services de Sécurité en plus des fonctionnaires et agents de l'Etat qu'il fallait caser. Et comme il s'agissait des cas de mutation, le problème de logement se posait avec acuité.
- Nécessité de beaucoup d'initiatives pour saisir toutes les opportunités. Cas de la présence du HCR, il faut noter qu'un budget est toujours prévu pour des projets en faveur des populations, mais quand ils ne sont pas sollicités, rien ne se fait ;

- Impliquer les populations en les mobilisant méthodiquement. L'ancien Gouverneur KONDE, malheureusement absent du pays, pouvait vous en dire davantage. Il a obtenu quelques réalisations au Nord-Kivu. Vous savez sans doute que plus de 25 ans plus tard, il a pu se faire élire comme député à Goma, tout en étant originaire du Kongo Central ;
- Nécessité d'une bonne collaboration, les mauvaises relations étant l'ennemi du développement, le cabinet politique doit travailler en collaboration avec l'administration ;
- De bonnes relations entre l'exécutif et l'organe délibérant, faute de quoi beaucoup d'énergie est dépensée à se défendre ;
- Un bon recrutement des collaborateurs, privilégiant la compétence, l'efficacité et non le clientélisme ;
- Avoir un esprit décentralisé, le rôle du Chef étant d'obtenir que le travail soit fait, bien fait ;

- Asseoir la nouvelle administration progressivement en privilégiant les agents et fonctionnaires rencontrés sur place quand ils sont compétents ;
- Tout mettre en œuvre pour mobiliser les opérateurs économiques en particulier afin d'obtenir d'eux le paiement des taxes et impôts ;
- Impérieuse nécessité de préparer des projets et bien motivés pour leur donner la chance d'être pris en compte ;
- La population a la culture fiscale mais elle aimerait savoir à quoi sert l'argent qu'elle paie et surtout en matière de services attendus par elle, l'associer à la conception et lui rendre compte ;
- L'impression est malheureusement souvent que la décentralisation a plus servi les animateurs des Entités que les Entités elles-mêmes;



JE VOUS REMERCIE